

Proposé par Jérôme Valiquette, marchand
secondé par Henri Adam, forgeron, que
M. John Vallée, industriel soit mis en
nomination comme maire de la muni-
cipalité du village de Labelle.

H. Adam
Jérôme ^{sa} Valiquette
marchand

J. B. Gédilotte, témoin
Accepté.

Proposé par Wilfrid Macabie, forgeron du
village de Labelle, secondé par Alphonse
Labelle, hôtelier de Labelle que M.
Arthur Alary, bourgeois du village
de Labelle soit nommé candidat
pour le siège No 6 du conseil du
village de Labelle.

Wilfrid Macabie
Alphonse Labelle

Accepté.

Proposé par Arthur Alary, bourgeois du
village de Labelle secondé par Wilfrid
Macabie, forgeron du village de Labelle
que P. E. Forget, marchand du village
de Labelle soit mis en nomination
comme maire du village de Labelle.

Arthur Alary

Il est proposé par Louis Valiquette,
journalier secondé par Adélard Frichard
peintre que M. Gaspard Labelle, for-
geron, soit candidat pour le siège No 6
du village de Labelle

Louis Valiquette
Adélard Frichard

accepté.

Il est proposé par Adélard Frichard
peintre, secondé par Moïse Ménard
huissier, que ~~H. Macabie~~ Wilfrid Giroux
journalier soit nommé candidat
pour le No 2 du village de Labelle

Adélard Frichard
Moïse Ménard
accepté.

Advenant à l'heure de midi et le délai
étant expiré pour la mise en nomination
et comme il y a un plus grand nombre
de candidats pour les charges à remplir
comme maire et conseillers j'ordonne
comme président de l'élection que la
votation ait lieu lundi le 17 janv.
1927 de huit heures du matin à six
heures du soir et que les électeurs
soient appelés à donner leurs votes
pour les candidats suivants :
comme maire Mrs. John Valli et d'autres

et

Je déclare élu par acclamation pour le
siège No 1 M. W. Macabie forgeron,
pour la municipalité du village de
Labelle.

J. M. Forget, secrétaire d'élection
P. Arthur Forget pres. d'élection

Le soussigné F. E. Forget marchand du Village de Labelle ayant été dûment élu Maire
de la Municipalité du Village de Labelle jure sur les Saintes Evangiles de remplir
bien et fidèlement les devoirs de ma charge et ceux au meilleur de mon jugement
et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
Assurance devant moi à Labelle ce
20 Janvier 1927

F. E. Forget Maire

J. Blechlote
Sec. Municipal
Village de Labelle

Nous soussignés Wilfrid Machabie Wilfrid Giroux Gaspard Labelle jurons
sur les Saintes Evangiles chacun pour soi en
ayant été dûment élus conseillers de la Municipalité du Village de Labelle
jurons sur les Saintes Evangiles chacun pour soi-même de remplir bien et
fidèlement les devoirs de notre charge et ceux au meilleur de notre jugement et
de notre capacité

Ainsi que Dieu nous soit en aide

Assurance devant moi à Labelle ce
24 Janvier 1927

J. Blechlote
Sec. Municipal
Village de Labelle

Wilfrid Machabie
Wilfrid Giroux
Gaspard Labelle

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Province de Québec
District de Montréal

A une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle régulièrement convoqué après avis donné à tout les Conseillers tenue à la salle ordinaire des séances le 24 Janvier 1927 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r P. E. Forget Maire et M^{rs} M^{rs} les Conseillers Wilfrid Machabie Wilfrid Giroux Abat Marinier J^B Marinier Adolard Dauphin Gaspard Labelle formant quorum sous la présidence de M^r P. E. Forget Maire

Il est ordonné et statué et le conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller J^B Marinier
Secondé par M^r Abat Marinier

Que les minutes du 6-13-18 Décembre dernier soient acceptées et signées

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabie
Secondé par M^r Gaspard Labelle

Que M^r J^B Marinier soit nommé pro Maire

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabie
Secondé par M^r Gaspard Labelle

Que le Secrétaire donne un dernier avis à M^{rs} Chalifoux d'être présent à la prochaine séance du Conseil pour régler le compte de l'Hôpital pour son épouse sinon le Conseil sera forcé de prendre des procédures contre lui

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabie
Secondé par M^r J^B Marinier

Que le Conseil consent d'engager M^r Raoul Longpré pour faire l'audit des comptes de la Corporation au prix convenu et de faire l'audit en

x
--- Chez le Secrétaire

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller J^B Marinier
Secondé par M^r Adolard Dauphin

Que le Conseil délègue le Rev^{er} Donat Guay pour aller rencontrer L. Honn J. L. Perron à Québec pour la Route Montcalm Mont Laurier et le Conseil consent de payer ses frais de voyages

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabée

Secondé par M^r J. B^t Marinier

Que M^r le Maire soit délégué avec le Secrétaire pour aller faire la vente des débentures aux meilleurs conditions possibles

adopté

Proposé par M^r le Conseiller J. B^t Marinier

Secondé par M^r Adolphe Dauphin

Que le Secrétaire soit autorisé d'écrire à la Union Assurance Security Limited leur donnant tout les détails et la situation de l'aqueduc

adopté

Proposé par M^r le Conseiller J. B^t Marinier

Secondé par M^r Alphonse Marinier

Que M^r le Maire soit autorisé quand il se présentera des indigents de venir à des heures logés suivant sa discrétion

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Alphonse Marinier

Secondé par M^r Wilfrid Giroux

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés

D^r R. Daze pour débentures

45 25-⁰⁰

R. E. Forget aqueduc

45⁰⁰

Wilfrid Giroux aqueduc

2-50

Gonzague Marinier aqueduc 22 heures à 35^{cts}

7-70

adopté

Proposé par M^r Alphonse Marinier

Secondé par M^r Wilfrid Machabée

Que la séance soit levée

adopté

Blanchette
Secrétaire

+ Forget
Maire

Municipalité du Village de Labelle

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

A une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle, régulièrement convoquée après avis donné à tout les Conseillers tenue à la salle ordinaire des séances le 31 Janvier 1927 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^{rs} P. E. Forget Maire et M^{rs} M^{rs} des Conseillers Wilfrid Machabie Wilfrid Giroux M^{rs} Marinié Adelaire Dauphin Gaspard Labelle formant quorum sous la présidence de M^{rs} P. E. Forget Maire

Il est ordonné et statué et le Conseil statue et ordonne par résolution comme suit
 Proposé par M^{rs} le Conseiller M^{rs} Marinié
 Secondé par M^{rs} Gaspard Labelle
 Que la séance soit ajournée à 9 heures

+ P. E. Forget Maire

Municipalité du Village de Labelle

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

A une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle comme suite à l'ajournement tenue à la salle ordinaire des séances de 31 Janvier 1927 conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^{rs} P. E. Forget Maire et M^{rs} M^{rs} des Conseillers M^{rs} Marinié Wilfrid Machabie Wilfrid Giroux Adelaire Dauphin Gaspard Labelle formant quorum sous la présidence de M^{rs} P. E. Forget-Maire

Il est ordonné et statué et le Conseil statue et ordonne par résolution comme suit
 Proposé par M^{rs} le Conseiller Wilfrid Machabie
 Secondé par M^{rs} Adelaire Dauphin
 Que le Secrétaire soit autorisé de s'entendre avec les porteurs d'argent pour la vente des débiteurs et de les faire signer sans toutefois engager la Municipalité pour cette vente

adopté

Proposé par M^{rs} le Conseiller M^{rs} Marinié
 Secondé par M^{rs} Gaspard Labelle
 Que la séance soit levée

+ P. E. Forget Maire adopté

M. B. L. L. L. L.
 Sec. Trésorier

Municipalité du Village de Lubelle

A une session générale du Conseil Municipal du Village de Lubelle tenue à la salle ordinaire
 des séances de 7 Février 1927 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code
 Municipal de la Province de Québec à laquelle session ont été présents M^r P. G. Fozgel Maire
 et M^r M^r les Conseillers M^r Marinier Wilfrid Giroux après une heure d'attente de
 défaut de quorum ayant été constaté
 Il est proposé par M^r le Conseiller M^r Marinier
 Secondé par M^r Wilfrid Giroux
 Que la séance soit ajournée au Lundi le 14 courant

J. B. L. Lotté
 Sec. Trésorier

adopté
 J. E. Fozgel
 Maire

Municipalité du Village de Labelle

Canada

Province de Québec

District de Montcalm

Une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle comme suite à l'épave de
 du 7 courant tenue à la salle ordinaire des séances le 14 Février 1927 à 7 heures du soir
 conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle
 session sont présents M^r P. E. Forget-Maire et M^r M^r les Conseillers Adolard Dauphin
 Wilfrid Giroux Gaspard Labelle J. B. Mainier Albal Mainier formant
 quorum sous la présidence de M^r P. E. Forget-Maire

Il est donné et statué et ce Conseil statue et ordonne par résolution comme suit
 Proposé par M^r le Conseiller Adolard Dauphin

Secondé par M^r J. B. Mainier

Que les minutes du 24 et 31 Janvier et 7 Février soient acceptés et signés

adopté

avis 15-2-27

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Giroux

Secondé par M^r Adolard Dauphin

Que le Secrétaire soit chargé de répondre à la lettre de M^r Léonard et Brisson
 leur avisement que tout des intéressés ont été avisés

adopté

avis 15-2-27

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Giroux

Secondé par M^r Adolard Dauphin

Que le Secrétaire soit autorisé de téléphoner au bureau de M^r Longpré pour
 avoir l'adresse de M^r Pelletier et Beaudoin leurs demandant s'il pourraient
 le même prix pour les débentures

adopté

avis 15-2-27

Proposé par M^r le Conseiller J. B. Mainier

Secondé par M^r Albal Mainier

Que le Secrétaire donne avis à M^r Borzague Mainier de faire une
 inspection des bornes fontaines s'il fait pas l'ouvrage le Secrétaire
 est autorisé de faire faire l'ouvrage par un autre

adopté

avis 15-2-27

Avis motion est donné par le Conseiller J. B. Mainier qu'à la prochaine
 séance du Conseil il proposera un Règlement n^o 30 qui sera pris en considération
 à la prochaine séance du Conseil pour la lumière électrique et le Secrétaire est
 autorisé d'écrire à L'International

adopté

Avis motion est donné par le Conseiller Gaspard Labelle qu'à la prochaine
 séance du Conseil il proposera un Règlement qu'à l'avenir le Conseil se
 formera en Comité comme suit

Pour l'aguerde M^r J. B. Mainier Wilfrid Giroux Gaspard Labelle

Pour voirie et voirie M^r M^r Wilfrid Machabée Albal Mainier Adolard Dauphin

adopté

Proposé par M^r le Conseiller J^B Marinier

Secondé par M^r Albal Marinier

voies 15-2-27

Que le Secrétaire soit chargé d'écrire au Lieutenant Gouverneur lui demandant de
permettre de donner des avis qu'en Français

adopté

Proposé par M^r le Conseiller J^B Marinier

Secondé par M^r Ruffin Giroux

Que le Secrétaire soit chargé d'acheter un cadenas à trois clefs une déposée chez
de la mairie l'autre chez le Secrétaire et l'autre au homme de l'égoutte

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Adolard Dauphin

Secondé par M^r Caspud Labelle

Que M^r Moise Menard soit nommé Inspecteur de voirie

adopté

Proposé par M^r le Conseiller J^B Marinier

Secondé par M^r Albal Marinier

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés

Rozague Marinier égoutte

9/14-00

Arthur Faget corporation

8-65

Moise Menard payé par la Banque

1-80

" Charles Martin

1-70

Romeo Giroux

1-35

Corporation

2-15

Los Menard

adopté⁵⁰

Proposé par M^r le Conseiller J^B Marinier

Secondé par M^r Adolard Dauphin

Que la séance soit levée

adopté

R. de Lotte

Sec. Trésorier

M. Faget

Maire

Ordin. en les voix

Raphaëlle Maher

Alfred Puntet

Evoluteurs

John Hallé

Charles Martin père

adoptée

Proposé par M^r de Conseiller Gaspard LabelleSecondé par M^r Adelaud DauphinQue le Règlement fait par M^r Gaspard Labelle soit homologué et signé par M^r le Maire et le Secrétaire Trésorier

adoptée

Avis motivé est donné par M^r de Conseiller Adelaud Dauphin qu'à la prochaine séance du Conseil il proposera un Règlement concernant la fermeture des restaurantsProposé par M^r de Conseiller J^B MarinierSecondé par M^r Adelaud DauphinQu'à l'avenir les chèques qui seront donnés devront être signés par M^r le Maire et le Secrétaire Trésorier

adoptée

Proposé par M^r de Conseiller J^B MarinierSecondé par M^r Wilfrid GirouxQue le Secrétaire soit chargé d'écrire à M^r Raoul Longpré d'être à Labelle pour le 14 Mars prochain pour faire l'audit des comptes de la Corporation, si il ne peut pas venir pour cet date de Conseil verra pour avoir un autre

adoptée

Proposé par M^r de Conseiller J^B MarinierSecondé par M^r J^B Marinier

Que les compte ci-dessous soient acceptés et payés

Moïse Menard payable par la Corporation

4-70

" Charles Martin

3-10

" J^B Cousignan

2-50

" Romeo Richard

-50

" Euclide Tessier

1-20

" Romeo Giroux

45

" Jos Menard

3-⁰⁰

" Banque Provinciale

1-25

" Philibert Lavoie

1-25

Poisson Labelle 1 cent de bois corp

4-⁰⁰

Gonzague Marinier aguedue

- 25-25

Fond Bâtisse et Jusq

12-⁰⁰

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller J^B Mainville

Secondé par M^r Adolard Dauphin

Que la séance soit ajournée à Lundi le 14 courant

J. Beaulotte
Sec. Trésorier

P. E. Forget
Maire

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Province de Québec
District de Bonaventure

Naine session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle comme suite à l'ajournement du 7 courant tenue à la salle ordinaire des séances le 14 Mars 1927 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r P. E. Forget Maire et M^s M^r les Conseillers J^B Mainville Adolard Dauphin Albold Mainville Wilfrid Giroux formant quorum sous la présidence de M^r P. E. Forget Maire

Il est donné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolutions comme suit

Proposé par M^r le Conseiller J^B Mainville

Secondé par M^r Adolard Dauphin

Qu'à l'avenir les assemblées du Conseil auront lieu à 7 heures

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Adolard Dauphin

Secondé par M^r Albold Mainville

Que l'inspecteur de voirie donne avis à M^r H. L. Lilleneuve d'avoir à débarrasser le chemin immédiatement

adoptée

un mot rajouté

Avis ordonné est donné par le Conseiller Adolard Dauphin qui à la prochaine séance du Conseil il proposera un règlement fixant ^{fixant} la taxe des Colporteurs de

Proposé par M^r le Conseiller Albold Mainville

Secondé par M^r Adolard Dauphin

Que le Conseil accorde la licence de table de pool à M^r J^B Mainville du 1^{er} Mai 27 au 1^{er} Mai 28

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller J^B Mainville

Secondé par M^r Albold Mainville

Que M^r Virila Labelle soit autorisé d'acheter le bois nécessaire pour la finitions de la salle

adoptée

Proposé par M^r Adolard Dauphin

Secondé par M^r Wilfrid Giroux

Que la séance soit levée

J. Beaulotte
Sec. Trésorier

P. E. Forget
Maire

adoptée

Municipalité du Village de Labelle

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm
 A une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue à la salle ordinaire des séances le 21 Avril 1927 à 7 1/2 heures et demie des soirs conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r P. G. Forget Maire et M^{rs} les Conseillers M^{rs} Mairies Adelaïde Dauphin Albold Mairies Wilfrid Machabée Gaspard Labelle Wilfrid Giroux formant quorum sous la présidence de M^r le Maire

Il est ordonné et statué d'ice conseil ordonné et ordonné par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller M^{rs} Mairies

Seconde par M^r Gaspard Labelle

Que les minutes du 7 et 14 Mars dernier soient acceptées et signées

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller M^{rs} Mairies

Seconde par M^r Gaspard Labelle

Que le Conseil accorde un mois de délai à la Gatineau Power Company pour franchises et le Conseil vote des remerciements à M^r le Rev. Donat Guay Ste pour tout les documents auprès de la Compagny

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabée

Seconde par M^r Albold Mairies

Que le Secrétaire soit chargé d'écrire à M^r Raoul Longpie d'avoir à venir finir l'addition des comptes de la Corporation dans les huit jours après la Corporation sera fournie d'en fournir un autre

Adoptée

Avis motion est donné par le Conseiller Adelaïde Dauphin qu'à la prochaine séance de Conseil il proposera un Règlement toute de Colporteurs pour taxes au chaque ligne

Proposé par M^r le Conseiller M^{rs} Mairies

Seconde par M^r Adelaïde Dauphin

Que les compte ci-dessous soient acceptés et payés

Compté Godard fait par G Mairies pay par la Corp	2-53
Orilabellé payable par la Corporation	24-50
Mairie Menard payé par la Corp	4-20
" " payable par Cardinal	1-50
" " Kap Faguin	2-50
Luz Bezeau payable par la Corp	1-25
Gonzague Mairies Corp	✓ 14-37°
" Eulide Labelle	° 68°
P G Forget Corp	1-63
Déjila Laforte Corp	8-00
Proposé par M ^r le Conseiller Wilfrid Machabée	Adoptée

Secondi par le Conseiller M^r Manier
Que la séance soit adjournée à Lundi de 11 Avril courant

M^r Leclerc
Sec. Trésorier

adopté
M^r F. F. F. F.
Maire

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Province de Québec
District de Rimouski

À une session spéciale du conseil municipal du Village de Labelle tenue à la salle ordinaire des séances le 8 Avril 1927 à 4 1/2 heures et demie du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r P. E. Forget Maire et M^r M^r des Conseillers M^r Manier Gaspard Labelle Adélard Dauphin Thadé Manier Wilfrid Giroux Wilfrid Machabée formant quorum sous la présidence de M^r le Maire. Il est ordonné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit
Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabée

Secondi par M^r M^r Manier

Que l'audit des comptes fait par M^r Raviel Longpré Comptable soit accepté et que copie de ce rapport soit signifiée à M^r Paul St Jacques
adopté par l'entremise d'un huissier suivant l'Article 644

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabée

Secondi par M^r M^r Manier

Que le compte présenté par M^r Raviel Longpré soit accepté et payé \$ 340-58

adopté

Proposé par le Conseiller Gaspard Labelle

Secondi par M^r Adélard Dauphin

Que la séance soit levée

M^r Leclerc
Sec. Trésorier

adopté
M^r F. F. F. F.
Maire

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Province de Québec
District de Bonaventure

A une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue à la salle ordinaire des séances le 2 Mai 1927 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r P. E. Forget Maire et M^r les Conseillers J. B. Mainier Adelaire Dauphin Gaspard Labelle Wilfrid Machabie Alphonse Mainier Wilfrid Giroux formant quorum sous la présidence de M^r P. E. Forget Maire

Est donné et statue et ce amendé statue et redonne par résolution. Comme suit

Proposé par le Conseiller J. B. Mainier

Secondé par M^r Adelaire Dauphin

Que les minutes du 4 et 8 avril dernier soient acceptées et signées

adoptée

Proposé par le Conseiller Wilfrid Machabie

Secondé par M^r Wilfrid Giroux

Qu'en tant que le nom de M^r Honorius Lecompère sur le Rôle d'Évaluation sur le n^o 207

et changer le nom de Horace Bégin par celui de P. E. Forget sur le n^o 49

adoptée

Proposé par le Conseiller Wilfrid Machabie

Secondé par Wilfrid Giroux

Que M^r Joseph Paradis Arthur Alain et Honorius Lecompère soit nommé Évaluateur

adoptée

Proposé par le Conseiller Wilfrid Machabie

Secondé par M^r Wilfrid Giroux

Que le Secrétaire soit autorisé d'envoyer un dernier avis à tout les retardataires de payer leurs taxes dans les trois jours sinon le Secrétaire est autorisé de prendre des procédures contre eux

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller J. B. Mainier

Secondé par Adelaire Dauphin

Qu'en tant que l'homme de la queue de faire une visite dans la Rue chez M^r Pichot et la Rue de l'Église et arracher les bornes fontaines de 2 pouces

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabie

Secondé par M^r J. B. Mainier

Que M^r Gonzague Mainier soit chargé de poser les affiches à chaque bout de pont et que M^r Inésie Denaud soit autorisée d'arrêter toute personne faisant de la vitesse dans les Rue et sur le pont et conduire leurs automobiles aux garages

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller J. B. Mainier

Secondé par M^r Gaspard Labelle

Que la démission de M^r Adelaïd Dauphin comme Conseiller soit acceptée

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Abald Mainier

Secondé par M^r Wilfrid Machabie

Que le conseil consent à fournir tout le matériel voulu à M^r Gonzague Mainier pour réparer son logis

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Ab^d Mainier

Secondé par M^r Wilfrid Machabie

Que les comptes ci-dessus soient acceptés et payés

Henri Adam

Fr 2.45

adoptée

Proposé par le Conseiller Wilfrid Machabie

Secondé par M^r Wilfrid Giroux

Que le Secrétaire soit chargé d'écrire au Gouvernement lui demandant ou s'adresser pour avoir des renseignements pour les conducteurs de machines sans licences et s'il serait possible de nommer une personne dans le Village pour les amener

adoptée

Proposé par le Conseiller Adelaïd Dauphin

Secondé par M^r Wilfrid Giroux

Que la séance soit levée

Paul

adoptée

Proposé par le Conseiller Ab^d Mainier

Secondé par Gaspard Labelle

Que le conseil s'assemblera Lundi prochain

Proposé par le Conseiller Ab^d Mainier

Secondé par M^r Gaspard Labelle

Que M^rs Joseph Parot, Joseph Pantel et Louis Paliquette soient destitués comme Évaluateurs

adoptée

Municipalité du Village de Lobelle

Canada
Province de Québec
District de Beauport

A une session générale du Conseil Municipal du Village de Lobelle tenue à la salle ordinaire des séances le 2 Mai 1927 à 7^h heures et demie du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r P. E. Forget Maire et M^r M^{rs} les Conseillers M^{rs} Marinier Adolard Dauphin Caspard Lobelle Albat Marinier Wilfrid Giroux Wilfrid Machabée formant quorum pour la présidence de M^r P. E. Forget Maire.

Il est ordonné et statué et ce conseil obtue et ordonne par résolution comme suit

Propose par M^r le Conseiller M^{rs} Marinier

Secondé par M^r Adolard Dauphin

Que les minutes du 4 et 8 Avril dernier soient acceptées et signées

adoptée

Propose par M^r le Conseiller Wilfrid Machabée

Secondé par M^r Wilfrid Giroux

De changer le nom de P. E. Forget par celui de Honorius Lecompère sur le n^o 207 et changer celui de Horace Séguin par celui de M^r P. E. Forget sur le n^o 99

adoptée

Propose par le Conseiller M^{rs} Marinier

Secondé par M^r Caspard Lobelle

Que Messrs Joseph Paradis Joseph Runtel et Louis Poliquette soient destitués comme Évaluateurs

adoptée

Propose par M^r le Conseiller Wilfrid Machabée

Secondé par M^r Wilfrid Giroux

Que le Secrétaire envoie un dernier avis à toutes les redevables d'avoir à payer leurs taxes dès dans les trois jours sinon prendre des poursuites contre eux

adoptée

Propose par M^r le Conseiller M^{rs} Marinier

Secondé par M^r Adolard Dauphin

Que le Secrétaire donne avis au gardien de l'église de faire une visite dans la Rue chez M^r Ritchot et celle de l'Église et anacher les bornes fontaines de 2 pouces

adoptée

Propose par M^r le Conseiller M^{rs} Marinier

Secondé par M^r Wilfrid Machabée

Que M^r Gonzague Marinier soit chargé de poser des affiches à chaque bout du pont et que M^r Moïse Menard soit autorisé d'arrêter toute personne faisant de la vitesse dans des rues et sur le pont

adoptée

Propose par M^r le Conseiller M^{rs} Marinier

Secondé par M^r Caspard Lobelle

Que M^{rs} Leclerc soit réorganisé pour l'année 1927-28 au prix de deux cent cinquante

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller H^l Mainier
 Secondé par M^r Gaspard Labelle
 Que la nomination de M^r Adelaïd Dauphin comme Conseiller soit acceptée.

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabé
 Secondé par M^r Wilfrid Giroux
 Que le Secrétaire soit chargé d'écrire au Gouvernement lui demandant ou
 s'adresser pour avoir des renseignements pour acheter des conducteurs de machines
 sans licences et s'il serait possible de nommer une personne dans le Village de
 Labelle pour les acheter

mai 3-5-27

adoptée

Proposé par le Conseiller H^l Mainier
 Secondé par M^r Wilfrid Machabé
 Que le Conseil consente à fournir tout le matériel voulu à M^r Gonzague Mainier
 pour reparer son logis bois blanc et sapinier

adoptée

Proposé par le Conseiller Wilfrid Machabé
 Secondé par M^r Wilfrid Giroux
 Que M^s Joseph Paradis Arthur Alarie et Honorius Leconte soient nommés
 Évaluateurs pour la Coopération du Village de Labelle

avant 3-5-27

mai 3-5-27

Nov 15-6-27

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Adelaïd Dauphin
 Secondé par H^l Mainier
 Que le Secrétaire soit chargé d'écrire à M^r Raoul Longpié lui demandant
 5 copies de l'audition de comptes de la coopération tel que convenu et de
 donner avis à la Compagnie
 Avis motion est donné par le Conseiller Gaspard Labelle qui à la prochaine
 séance générale du Conseil il présentera son Règlement portant la taxes des
 colporteurs à domicile de quarante à cent piastres

mai 2-5-27

adoptée

adoptée

Proposé par M^r Adelaïd Dauphin
 Secondé par Wilfrid Giroux
 Que la séance soit levée

H^l Labelle
 Secrétaire

adoptée

H^l Labelle
 Secrétaire

Proposé par le Conseiller H^l Mainier
 Secondé par Gaspard Labelle
 Que le Conseil s'assemblera Lundi prochain

Municipalité du Village de Labelle

Re une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue à la salle
 ordinaire des séances le 9 Mai 1927 à 7 heures du soir conformément aux dispositions
 du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r P. E. Fuzet
 Maire et M^{rs} les Conseillers Wilfrid Machabie Abald Marinier Wilfrid Giroux
 J'assurant quorum sous la présidence de M^r P. E. Fuzet Maire
 Il est ordonné et statué et ce Conseil statue et ordonne par résolution comme suit
 Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabie
 Secondé par M^r Abald Marinier
 Que M^r Arthur Alain soit nommé Conseiller en remplacement de M^r Adolphe Dauphin dont
 le siège a été déclaré vacant

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabie
 Secondé par M^r Abald Marinier
 Que la séance soit levée

Adoptée

A. Bléchiotte
 Sec. Trésorier

P. E. Fuzet
 Maire

Le sousigné Arthur Alain soussigné ayant été nommé conseiller Municipal pour
 le Village de Labelle jure solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge
 au meilleur de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Assermenté devant moi à Labelle

Le 17 Mai 1927 Arthur Alain

Assermenté devant moi à Labelle

Le A. Bléchiotte
 Sec. Trésorier

Municipalité du Village de Labelle

Le mardi
Province de Québec
District de Montérégie

A une session spéciale du conseil municipal du Village de Labelle régulièrement convoqué et avis donné à tout les conseillers présents tenue à la salle ordinaire des séances le 17 mai 1937 à 7 1/2 heures et demie du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents, M^r P. E. Forget Maire et M^r M^r les Conseillers M^r Marinier Gaspard Labelle Arthur Alarie formant quorum sous la présidence de M^r P. E. Forget Maire. Il est ordonné et statué et le conseil statue et ordonne par résolution comme suit
Proposé par M^r de Conseiller M^r Marinier
Secondé par M^r Arthur Alarie
Que M^r Romeo Richard soit nommé gardien d'école

adoptée

Proposé par M^r de Conseiller Gaspard Labelle
Secondé par M^r M^r Marinier
Que M^r Louis Dubinville soit nommé Évaluateur

adoptée

Proposé par M^r de Conseiller M^r Marinier
Secondé par M^r Arthur Alarie
Que M^r le Maire et M^r M^r les Conseillers M^r Marinier Gaspard Labelle soient délégués pour faire voir aux travaux qu'il y a à faire pour réparer la boutique et d'ordonner les travaux

adoptée

Proposé par M^r de Conseiller M^r Marinier
Secondé par M^r Arthur Alarie
Que le Conseil consente de vendre l'escalier appartenant à la Corporation à M^r P. E. Forget au prix de une piastre

adoptée

Proposé par M^r de Conseiller M^r Marinier
Secondé par M^r Gaspard Labelle
Que la séance soit levée

adoptée

B. Bouchard
Sec. Trésorier

P. E. Forget
Maire

Municipalité du Village de Labelle

A une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue à la salle ordinaire
 des séances le 6 Juin 1927 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code
 Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r P. E. Forget Maire
 et M^{rs} M^{rs} des Conseillers Arthur Alarie Gaspard Labelle
 Après une heure d'attente de défaut de quorum ayant été constaté
 Il est proposé par M^r le Conseiller Arthur Alarie
 Secondé par M^r Gaspard Labelle
 Que la séance soit ajournée au Lundi 13 courant

A. Blouin
Sec. Trésorier

adopté
P. E. Forget
Maire

Municipalité du Village de Labelle

A une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue à la salle ordinaire
 des séances le 13 Juin 1927 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle
 session sont présents M^r P. E. Forget Maire et M^{rs} M^{rs} les Conseillers M^{rs} Marinie
 Arthur Alarie Wilfrid Girard Gaspard Labelle Wilfrid Machabé Albad Marinie
 Formant quorum sous la présidence de M^r P. E. Forget Maire
 Il est ordonné et statué et le Conseil statue et ordonne par acclamation comme suit
 Proposé par M^r le Conseiller M^{rs} Marinie
 Secondé par M^r Wilfrid Girard
 Que les minutes 9 et 19 mai et 6 Juin soient acceptées et signées moins la
 circulation d'enlever les bornes fontaines
 Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabé
 Secondé par M^r Albad Marinie
 Que M^r J. A. Grotton soit nommé évaluateur de la Corporation

Proposé par M^r le Conseiller M^{rs} Marinie
 Secondé par M^r Wilfrid Machabé
 Que le Secrétaire envoie copie de la lettre de M^r Paul St Jacques à M^r Rivest Longpré
 et de lui donner avis d'être présent avec lui à la séance du 17 Juin prochain
 et de donner aussi à M^r Paul St Jacques d'être à Labelle pour cette date

Proposé par le Conseiller Wilfrid Machabé
 Secondé par M^r M^{rs} Marinie
 Que le Secrétaire donne un avis de huit jours à tout les retardataires d'avoir à payer
 leurs taxes dûes ou au moins pour il est autorisé de prendre des poursuites contre eux

Proposé par M^r le Conseiller J^B Marinier
 Secondé par M^r Gaspard Labelle
 Que le Secrétaire soit autorisé de donner avis à M. Alphonse Samiot M^{lle} D
 Dieudonné Thomas et M^r Dominique St Pierre d'avoir à payer deux caux
 d'ins dans les huit jours sinon le Secrétaire est autorisé de prendre des
 Procès Verbaux contre eux

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabée
 Secondé par M^r Arthur Alarie
 Que le Secrétaire donne avis à tout les intéressés du cours d'eau entre
 J^B Marinier et Godfroi Paquette suivant le procès verbal

adoptée

Proposé par M^r J^B Marinier
 Secondé par Gaspard Labelle
 Que M^r Gonzague Marinier soit autorisé d'enlever les bornes fontaines qui
 ne servent pas et qui soit chargé de poser des tuyaux de trois pouces à
 partir de chez M^r Dominique Charlier allant jusqu'au cimetière et
 de poser une borne fontaine de trois pouces près de l'Eglise
 et qui soit chargé d'engager les hommes voulus au prix
 de deux piastres à deux piastres et demie et de poser un stop cop en
 face de la propriété de M^r J^B Marinier et comme conducteur de
 la queue d'une au prix de \$300 par 10 heures

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabée
 Secondé par M^r J^B Marinier
 Que le Secrétaire donne avis au Club de Hockey d'avoir à enlever deux
 bornes fontaine qui ils ont posé dans la rue pour se servir de l'eau pour
 leur bord

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabée
 Secondé par M^r J^B Marinier
 Que M^r Marie Menard soit délégué avec le Secrétaire pour faire la
 recherche des chiens et en même temps faire la collection et de poursuivre
 les gens qui ne voudront point payer

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller J^B Marinier
 Secondé par M^r Wilfrid Machabée
 Que le Secrétaire soit chargé d'écrire à M. Oscar Vivier lui demandant
 si une Hotel qui a eu licence de bière et vin a le droit de tenir de la boisson
 alcoolisée sans que les Restaurants aient licence pour tenir de la boisson alcoolisée
 et que les Hotels n'ont leurs licences pour bière et vin d'après le Règlement

adoptée

Proposé par le Conseiller H^B Mairinier
 Secondé par Gaspard Labelle
 Que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés

Wilfrid Machabée	Uganda	8-10
Gonzague Mairinier	payable Hervé Labelle	75-
"	payable Donat Guay	35
"	Ernaude Bertrand	70
"	Corporation	* 19-80
Mirieu Menard	Coop	1-50
Alfred Fricaud	Coop	25-75
		a. adoptée

Proposé par M^r le Conseiller H^B Mairinier
 Secondé par M^r Arthur Alarie
 Que la séance soit levée

Proposé par M^r H^B Mairinier secondé par Wilfrid Machabée Que la démission de
 M^r Wilfrid Giroux comme Conseiller soit acceptée

H. B. Edilott
 Sec. Trésorier

P. E. Forget
 Maire

Canada
 Province de Québec
 District de Rimouski

Municipalité du Village de Labelle

A une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue à la colle ordinaire
 des séances le 20 Juin 1927 à 7 heures et demie du soir conformément aux dispositions
 du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session ont présidé M^r P. E. Forget
 Maire et M^r M^r les Conseillers Gaspard Labelle, Hald Mairinier, Wilfrid Machabée
 H^B Mairinier formant quorum avec la présidence de M^r P. E. Forget Maire

Il est ordonné et statué et le Conseil a statué et ordonné par ses délibérations comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabée
 Secondé par M^r Hald Mairinier
 Que M^r Ruffin L. Machabée soit nommé Conseiller de la Corporation du Village de Labelle
 en remplacement de M^r Wilfrid Giroux dont la démission a été acceptée

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabée
 Secondé par M^r Gaspard Labelle
 Que la séance soit levée

H. B. Edilott
 Sec. Trésorier

P. E. Forget
 Maire

adoptée

Le sousigné Raphaël Maher ayant été dûment élu Conseiller pour la
Municipalité du Village de Labelle Jure solennellement que je remplirai bien et
fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de
ma capacité

Ensi que Dieu me soit en aide
Documenté devant moi à Labelle

Le 27 Juin 1927

H. Bédilotte
Secrétaire

Raphaël Maher

P. E. Forget

Maire

Labelle

Municipalité du Village de Labelle

Province de Québec
District de Montcalm
A une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue à la salle
municipale de Labelle le 27 Juin 1927 à 7 heures du soir conformément aux
dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session
ont participé M^r P. E. Forget Maire et M^r M^r les Conseillers H. Bédilotte
H. Bédilotte Raphaël Maher Gaspard Labelle formant quorum
sous la présidence de M^r le Maire

Il est ordonné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Raphaël Maher

Secondé par M^r H. Bédilotte

Que M^r Augustin Bergeron soit nommé évaluateur de la Municipalité

adopté

Proposé par M^r le Conseiller H. Bédilotte

Secondé par M^r Gaspard Labelle

Que le Secrétaire soit autorisé d'engager une automobile pour conduire les
évaluateurs chez Alfred Bédilotte Jos Purois Pite Bédilotte

adopté

Proposé par M^r le Conseiller H. Bédilotte

Secondé par M^r Gaspard Labelle

Que le Secrétaire soit chargé d'écrire à Québec pour avoir des
formalités pour mettre les Rues sur la loi des bons Chemins

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Raphaël Maher

Secondé par M^r Gaspard Labelle

Que l'inspecteur donne avis aux Messieurs suivant d'avoir à faire leurs
bâtiments George Moudo Charles Dumoulin Adonai Larizon et d'aviser
les propriétaires de la Côte de la Station de réparer leurs frontières en
gravier

adopté

Proposé par M^r le Commissaire J^B Marinier
 Secondé par M^r Raphaël Mahu
 Que M^r P. E. Forget soit autorisé de faire faire une accouplement pour
 les puits accoupler avec les anciennes bonnes fontaines et de voir si
 quelques choses manquent pour bonnes fontaines à l'Église et
 de les acheter

adopté

Proposé par M^r le Conseiller J^B Marinier
 Secondé par M^r Abald Marinier
 Que la séance soit levée

adopté

J. Bleidelote
 Sec. Trésorier

P. E. Forget
 Maire

Municipalité du Village de Labelle

Canada
 Province de Québec
 Village de Labelle
 À une session générale du Conseil municipal du Village de Labelle tenue à la salle voisine
 des séances le 4 Juillet 1927 à 7 heures du soir conformément aux dispositions de l'Acte Municipal
 de la Province de Québec à laquelle session ont été présents M^r P. E. Forget Maire et M^r W^r Les
 Conseillers J^B Marinier Abald Marinier Arthur Alaire Raphaël Mahu formant
 quorum sous la présidence de M^r P. E. Forget Maire

Il est ordonné et statué et ce conseil est et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Alaire
 Secondé par M^r Abald Marinier
 Que la séance soit adjournée à 8 1/2 heures et demie

Suite à l'ajournement de la séance à laquelle session ont été présents M^r P. E. Forget Maire
 et M^r W^r Les Conseillers J^B Marinier Abald Marinier Raphaël Mahu Wilfrid
 Machabée Gaspard Labelle Arthur Alaire formant quorum sous la présidence
 de M^r P. E. Forget Maire

Il est ordonné et statué et ce conseil est et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller J^B Marinier
 Secondé par M^r Wilfrid Machabée
 Que les minutes du 13-20 et 27 Juin dernier soient acceptées et signées

Proposé par M^r le Conseiller J^B Marinier
 Secondé par M^r Gaspard Labelle

Que le Secrétaire soit chargé de donner un reçu à M^r Alphonse Labelle comme tenant
 d'occupant d'Hotel tenu au m

adopté

58

Propose par M^r le Conseiller H^t Mainie

Seconde par M^r H^t Mainie

Que le rôle de liquidation est déposé ce jour au bureau du Conseil et que le Secrétaire en donne avis dimanche prochain à la fête de l'Église

adoptée

adoptée

Avis motion est donné par le Conseiller Raphaëlle Maher qu'à la prochaine séance du Conseil il proposera un Règlement qui à l'avenir tout les trottoirs qui sont defectueux soit faits en ciment et que dans l'année 1928 ils doivent tous être faits en ciment et d'annuler l'ancien Règlement

adoptée

adoptée

Propose par M^r le Conseiller H^t Machabée

Seconde par M^r H^t Mainie

Que le Secrétaire donne avis aux marguilliers de voir à faire faire le trottoir en face de l'Église et du presbytère tel qu'il est le Règlement dans les huit jours

adoptée

Propose par M^r le Conseiller H^t Machabée

Seconde par M^r Arthur Alarie

Que le Secrétaire soit chargé de voir chez le Greffier le montant que Madame Napoleon Kautel a payé pour son fils

adoptée

Propose par M^r le Conseiller Arthur Alarie

Seconde par M^r Raphaëlle Maher

Que les comptes cédentaires soient acceptés et payés

P. E. Forget

4115-10

H^t Edilotte

25-00

Alarie Rociot

20-10

M^r Marie Bernard

3-50

adoptée

Propose par M^r le Conseiller H^t Mainie

Seconde par M^r H^t Mainie

De porter le terrain de M^r Romeo Givros de 50 x 120

adoptée

Propose par M^r le Conseiller H^t Mainie

Seconde par M^r Raphaëlle Maher

Que la séance soit levée

H^t Edilotte

Sec. Provisoire

P. E. Forget
M^r Maher

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

A une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle régulièrement convoquée après avis donné à tous les Conseillers tenue à la salle ordinaire des séances le 22 juillet 1927 à 9 1/2 heures et terminée au soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r P. E. Forget Maire et M^{rs} M^{rs} les Conseillers M^{rs} Marinier Arthur Olarie Gaspard Labelle Hubert Marinier Wilfrid Machabée formant quorum sous la présidence de M^r P. E. Forget Maire

Il est ordonné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Olarie

Secondé par M^r Gaspard Labelle

Que la séance soit remise au Lundi Jour que l'écrit Secrétaire feraient produire les répliques nécessaires sur le cheque de M^r Alphonse Labelle et sur des argent donné Jour P. E. Hantel

adopté

Proposé par M^r le Conseiller M^{rs} Marinier

Secondé par M^r Gaspard Labelle

Que la séance soit ajournée à Lundi 25 courant à 9 heures du soir

Blé ditote,
Sec. Trésorier

adopté

P. E. Forget Maire

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

A une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle convoquée suite et conformément au 22 courant tenue à la salle ordinaire des séances le 25 juillet 1927 à 9 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r P. E. Forget Maire et M^{rs} M^{rs} les Conseillers M^{rs} Marinier Gaspard Labelle Wilfrid Machabée Raphaël Machabée Hubert Marinier Arthur Olarie formant quorum sous la présidence de M^r P. E. Forget Maire

Il est ordonné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller M^{rs} Marinier

Secondé par M^r Gaspard Labelle

Que M^r P. E. Forget soit autorisé de voir sur avis de Regal lui demandant les informations voulues sur l'audition des Comptes de la Corporation de Labelle

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabée

Secondé par M^r M^{rs} Marinier

Que la séance soit levée.

Blé ditote,
Sec. Trésorier

P. E. Forget Maire

adopté

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

A sa session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue à la salle ordinaire des séances le 1^{er} Août 1927 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session ont été présents M^{rs} les Conseillers M^{rs} Marinier Arthur Alarie Wilfrid Machabie Raphaëlle Maché Hald Marinier

Il est ordonné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit.

Proposé par M^r le Conseiller M^{rs} Marinier

Secondé par M^r Arthur Alarie

Que la séance soit ajournée à Mardi le 9 Août courant

H. Leclercq
Secrétaire

M. Forget
Maire

adopté

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

A sa session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue à la salle ordinaire des séances le 9 Août 1927 à 8 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session ont été présents M^{rs} P. E. Forget Maire et M^{rs} M^{rs} les Conseillers

M^{rs} Marinier Arthur Alarie Hald Marinier Raphaëlle Maché Wilfrid Machabie formant quorum sous la présidence de M^r P. E. Forget Maire

Il est ordonné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabie

Secondé par M^r Raphaëlle Maché

Que les minutes des 21-22 et 25 Juillet dernier soient acceptées et signées

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabie

Secondé par M^r Raphaëlle Maché

Que le Secrétaire donne avis à M^{rs} M^{rs} Alphonsée Labelle M^{rs} Joseph Létourneau M^{rs} Kicher et M^{rs} Joseph Sarridon d'avis à payer leurs licences dans les trois jours sinon le Secrétaire est autorisé de prendre des poursuites contre eux

adopté

Proposé par M^r le Conseiller M^{rs} Marinier

Secondé par M^r Wilfrid Machabie

Que le Secrétaire est autorisé de faire payer toute les personnes qui triment des pensions sociales d'après le Règlement

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabie

Secondé par M^r Hald Marinier

Que les comptes ci-dessus soient acceptés et payés

R. E. Forget 4-16-11
 Rophthalie Mahur 4-80
 Maise Menard Corporation 1-50
 " " " " - 75
 Gonzague Marinier Corporation 22-40
 adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Alarie
 Secondé par M^r H^l Marinier
 Que la séance soit ajournée à Lundi le 15 Août courant

H. Bedillette
 Sec. Trésorier

adoptée

R. E. Forget

Municipalité du Village de Labelle

Mairie

Canada
 Province de Québec
 District de L'Annapolis
 a une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle comme suite à l'épurement
 du 9 courant tenue à la salle ordinaire des séances le 15 Août 1927 à 7 heures du soir
 conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle
 session sont présents M^r R. E. Forget Maire et M^{rs} H^l Marinier, Rophthalie Mahur, Alfred Machabie, Arthur Alarie formant
 quorum sous la présidence de M^r R. E. Forget Maire

Il est ordonné et statué et ce consistant et adonné par résolution comme suit
 Pris motion et donné par M^r le Conseiller Arthur Alarie qu'à la prochaine
 séance du Conseil il proposera une Règlement pour toute ligne de Commerce
 faisant une
 sans autorité
 régime de Commerce
 Proposé par M^r le Conseiller Arthur Alarie
 Secondé par M^r Alfred Machabie

Que le Rôle d'évaluation tel que dressé par plusieurs des évaluateurs soient
 homologué avec les amendement qui viennent d'être stipulés
 adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Alarie
 Secondé par M^r Rophthalie Mahur
 Que le Rôle d'évaluation tel que dressé par plusieurs des Évaluateurs soient
 déduit de vingt-cinq pour cent
 adoptée

Proposé par M^r le Conseiller H^l Marinier
 Secondé par M^r H^l Marinier
 Que le Compté présenté par Messieurs des Évaluateurs et le Secrétaire soient
 acceptés et payés

Los Paradis 49-00
 Augustin Gingras 9-00
 Honorius Lecompse 9-00

Blanc ditte Confection du Kilo avec les Évaluations

12-00

4-25

15-00

Proposé par M^r de la Couraille J^B Mainier

Secondé par M^r Wilfrid Machobée

Que M^r Moïse Menard soit autorisé de faire une échappe du côté de la Compagnie Riorden près du pont et de nettoyer les abords du pont et d'avoir M^r Alphonse Labelle d'ôter sa pierre dans la Rue et de repuser la côté de la Station.

J. E. Forget adopté
Maire

Proposé par M^r Wilfrid Machobée

Secondé par M^r Ruyttalie Machobée

Que la somme soit levée

Blanc ditte
Sec. Trésorier

adopté

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

A une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue à la salle ordinaire des séances le 6 Septembre 1927 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r P. E. Forget Maire

Après une heure d'intente n'ayant pas de Conseillers la séance est close

Blanc ditte
Sec. Trésorier

J. E. Forget
Maire

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

A une session générale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue à la salle ordinaire des séances le 12 Septembre 1927 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r P. E. Forget Maire et M^r M^r les Conseillers Arthur Alarie Wilfrid Machobée J^B Mainier Hubert Mainier Gaspar Labelle formant quorum sous la présidence de M^r P. E. Forget Maire

Il est ordonné et statué et le conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller J^B Mainier

Secondé par M^r Arthur Alarie

Que les minutes des 1^{er} 9 et 15 Août soient acceptées et signées

adopté

Proposé par M^r le Conseiller J^B Mainier

Secondé par M^r Wilfrid Machobée

Que le Secrétaire soit autorisé de retirer les actions prises contre F. Le Gratton

Et Joseph Saindon

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Macbride

Secondé par M^r Arthur Alarie

Que le Secrétaire soit chargé de donner avis Dimanche a la porte de l'Eglise qu'il est strictement défendu de jeter des déchets qui se décomposent en face de chez M^r Albert Laffleur ou ailleurs dans la Corporation

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Abald Marinier

Secondé par M^r JB^t Marinier

Que M^r Alphonse Belanger soit nommé gardien d'école en remplacement de M^r Roméo Richard

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Alarie

Secondé par M^r JB^t Marinier

Que le Secrétaire soit chargé d'envoyer à M^r Paul St Jacques d'avoir à venir une entente avec la Corporation pour payer de ce qui doit à la Corporation d'ici au 1^{er} Octobre suivant construction de M^r J. L. St Jacques avocat

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller JB^t Marinier

Secondé par M^r Arthur Alarie

Que M^r Gonzague Marinier soit autorisé de réparer la couverture de la cabane de l'aguedue avec la tôle qui se trouve a la salle publique de peinture les bornes fontaines et la valve de la damme et de réparer les tuyaux et de réparer tout ouvrages nécessaires a la salle

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller JB^t Marinier

Secondé par M^r Gaspard Labelle

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés

R. E. Forget

4-53

Agence Mercantile Fumier

25-00

Gonzague Marinier Aguedue

22-95

Irwise Menard Corporation

1-00

" Riverton

-75

" Corp

-25

" Mathias Labelle

12-00

" Banque Provinciale

-50

" Riverton

1-25

" Corporation

24-75

Wilfrid Machabie Apudue

20-65

adoptee

Propose par M^r le Conseiller Hald Mainier
Seconde par M^r Wilfrid Machabie

Que l'inspecteur soit autorisé de charroper des graviers dans la Rue a partir de chez M^{re} Richer allant au pont si toutefois le Reglement donne droit et de repars la Côte de la Station

adoptee

Propose par M^r le Conseiller Arthur Alarie
Seconde par M^r Caspard Labelle

D'inscrire le nom de M^r Hald Mainier sur le lot n^o 95 et de retrancher le nom de H^{te} Mainier

qui n'est en est demri par le Conseiller H^{te} Mainier qui a adoptee

~~qui n'est en est demri par le Conseiller H^{te} Mainier qui a adoptee~~
proposera au Conseil et proposera

Propose par M^r Arthur Alarie un reglement
Que le puiere pour l'année 1927 soit de deux cent dans la puiere

adoptee

Propose par M^r le Conseiller Wilfrid Machabie
Seconde par M^r H^{te} Mainier

Que la seance soit ajournie a Lundi le 19 courant

adoptee

J. Blodilotte
Sec. Trésorier

M. J. Fugot
Maire

Municipalite du Village de Labelle

Canada
Province de Quebec
District de Montebello
Acuse session generale du Conseil Municipal du Village de Labelle commueinte
a l'ajournement du 12 courant tenue a la salle ordinaire des seances le 19 septembre
1927 a 8 heures du soir conformement aux dispositions du Code Municipal de
la Province de Quebec a laquelle session sont presents M^r F. E. Fugot Maire et M^r

M^r les Conseillers H^{te} Mainier Hald Mainier Wilfrid Machabie Arthur Alarie Caspard Labelle foronant quorum sous la presidence de M^r le Maire

Il est ordonne et statue et ce conseil statue et ordonne par resolution comme suit

Propose par M^r le Conseiller H^{te} Mainier
Seconde par M^r Wilfrid Machabie

Que les noms suivants soient entris sur la liste Electoral

- | | | |
|-----------------|------|---------------------|
| Adam Edmond | Fils | Ho Adams |
| Alarie P. Emile | | Arthur Alarie |
| Bungeois Joseph | | Medre Bungeois pere |
| Cassidy Martin | | |
| Cote Pirost | | |

Laferte Anita
 Labelle Henri
 Pantel Medere
 Papin Napoleon
 Paliquette Joseph
 Dumais J
 Borneau Romeo
 Belair Arthur
 Paradis Delfris
 Labelle Henri
 Hughes George
 Godard Auguste
 Belisle Alfred
 Dauphin JB
 Beauchemin Emile

adoptée

Propose par M^r le Conseiller JB^t Marinier

Secondi par M^r Wilfrid Machabie

avis 20-9-27

Que le Secrétaire soit chargé d'envoyer au Département de Affaires municipales quelle formalités à remplir pour mettre nos Rues sur la loi des bons chemins

adoptée

Propose par M^r le Conseiller Arthur Alarie

Secondi par M^r JB^t Marinier

Que le Secrétaire soit chargé de communiquer pour la Corporation pour les actions Jurées

adoptée

Propose par M^r le Conseiller JB^t Marinier

Secondi par M^r Arthur Alarie

Que l'inspecteur de voirie donne avis à tout les propriétaires d'avoir à mettre sur les Rues en face de leur propriétés

adoptée

Propose par le Conseil JB^t Marinier

Secondi par M^r Arthur Alarie

Que la séance soit ajournée à Vendredi le 26 Septembre courant

adoptée

JB^t Bidlotte
 Sec. Trésorier

M^r J
 E. J. J.
 Maire

Municipalite du Village de Labelle

Canada
Province de Quebec
District de Montcalm

A une session generale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue a la salle ordinaire des seances le 3 Octobre 1927 a 7 heures du soir conformement aux dispositions du Code Municipal de la Province de Quebec a laquelle session sont presents M^s M^r P. E. Forget Gaspard Labelle apres une heure d'attente le defaut de quorum ayant ete constate

Il est propose par M^r P. E. Forget
Secondi par M^r Gaspard Labelle
Que la seance soit ajournee a Lundi le 10 Octobre courant

J. B. L. P. L.
Sec. Trésorier

P. E. Forget
Maire

Municipalite du Village de Labelle

Canada
Province de Quebec
District de Montcalm

A une session generale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue suite a l'ajournement du 3 courant tenue a la salle ordinaire des seances le 10 Octobre 1927 a 7 heures du soir conformement aux dispositions du Code Municipal de la Province de Quebec a laquelle session sont presents M^s M^r des Conseillers J. B. Manisier Raphaela Machabie Wilfrid Machabie Apres une heure d'attente le defaut de quorum ayant ete constate

Il est propose par le Conseiller Wilfrid Machabie
Secondi par Raphaela Machabie
Que la seance soit ajournee a Lundi le 17 Octobre courant

J. B. L. P. L.
Sec. Trésorier

P. E. Forget
Maire

Municipalite du Village de Labelle

Canada
Province de Quebec
District de Montcalm

A sa session generale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue a la salle ordinaire des seances le 8 Novembre 1927 a 7 heures du soir conformement aux dispositions du Code Municipal de la Province de Quebec a laquelle session sont presents M^s M^r des Conseillers M^r Manisier Othmar Marie Albald Manisier Wilfrid Machabie Gaspard Labelle Formant quorum sous la presidentie de M^r J. B. Manisier pro Maire

Il est ordonne et statue d'un conseil et d'une resolution comme suit

Propose par M^r le Conseiller Wilfrid Machabie
Secondi par M^r Albald Manisier
Que les minutes du 6-12-19 septembre et 3 et 10 Octobre soient acceptees et signees

Propose par M^r le Conseiller Wilfrid Machabie
Secondi par M^r Albald Manisier

Que le Secetaire soit autorise de payer du somme de \$13⁴⁰ au Departement de l'Instruction

adoptee

Signature

Publique une recensement contre Eddie Rock

adoptée

Proposé par M^r de la conseiller Wilfrid Machabie
 Secondé par M^r Gaspard Labelle

avis 10-11-27

Que le Secrétaire soit chargé d'écrire à M^r Paul St Jacques que le Conseil lui
 reconnaisse le montant dûs suivant l'audition des comptes faits par M^r Hail Longprei
 et de payer le montant d'ici à trente jours

adoptée

Avis motion est donné par le conseiller Arthur Marie qui à la prochaine séance
 générale du Conseil il proposera un Règlement à l'effet d'accorder une franchise
 à L'Inter Provincial Power Company dans le Village de Labelle

Proposé par M^r le conseiller Arthur Marie
 Secondé par M^r Gaspard Labelle

Que le Conseil du Village de Labelle approuve et approuve le transport du Bureau de
 Poste du Village de Labelle de son local actuel à la maison appartenant au
 Maître de Poste. Les commodités du nouveau local étant beaucoup supérieures à l'ancien
 tant au point de vue du site et de la cheminée

adoptée

Proposé par M^r le conseiller Wilfrid Machabie
 Secondé par M^r Elbert Inaninie

avis 10-11-27

Que le Secrétaire soit chargé d'écrire de nouveau la manière de se prendre pour
 mettre nos Plans sur la loi des bons Chemins

adoptée

Proposé par M^r le conseiller Wilfrid Machabie
 Secondé par M^r Arthur Marie

Que l'homme de l'équeduc soit chargé d'aller chercher des hausses qui se trouvent
 chez M^r Charles Martin et de tenir dans la bâtisse de l'équeduc de l'Corporation

adoptée

Proposé par M^r le conseiller Gaspard Labelle
 Secondé par M^r Wilfrid Machabie

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés

Moise Brunard	payable	M ^r Charles Proulx	1-22
"	"	Coop	1-75
"	"	Coop	2-50
"	"	Charles Martin	2-50
"	"	M ^r Leo Côté	67
Arthurd Fichaud	Coop		2-00
Henri Adam	Coop		2-75
Leo Beisson	Coop de bois		4-00

à suivre

Gonzague Marinier Aguecque
 Corp

* 15-05

1-40

adopté

Proposé par M^r le conseiller Wilfrid Machabee
 Secondé par M^r Gaspard Labelle
 Que la séance soit levée

J B Marinier *Sec*
 Hédilotte
 Sec Trésorier

Municipalité du Village de Labelle

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

A une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle régulièrement convoqué après avis donné à tous les Conseillers tenue à la salle ordinaire des séances le 14 Novembre 1927 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r P. E. Forget Maire et M^r M^r les Conseillers M^r Marinier Wilfrid Machabee Hédil Marinier formant quorum sous la présidence de M^r P. E. Forget Maire

Il est ordonné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le conseiller M^r Marinier
 Secondé par M^r Hédil Marinier
 Que M^r P. E. Forget soit délégué pour aller à Québec rencontrer le Ministre de la Voirie avec les autres maires au sujet de la Route conduisant à L'Annonciation

adopté

Proposé par M^r le conseiller Hédil Marinier
 Secondé par M^r M^r Marinier
 Que la séance soit ajournée à Lundi le 20 courant

Hédilotte
 Sec Trésorier

adopté
 P. E. Forget
 Maire

Municipalité du Village de Labelle

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

A une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue à la salle ordinaire des séances comme suite à l'ajournement du 14 courant tenue à la salle ordinaire des séances le 21 Novembre 1927 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r P. E. Forget Maire et M^r M^r les Conseillers Gaspard Labelle Arthur Alain Hédil Marinier formant quorum sous la présidence de M^r P. E. Forget Maire

Il est ordonné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le conseiller Hédil Marinier
 Secondé par M^r Arthur Alain

Que la séance soit levée

Hbidilotte
Lee Turvius

P. E. Forget Maire
adoptée

Municipalité du Village de Kabelle

Canada Province de Québec District de Montcalm
A sa session générale du Conseil Municipal du Village de Kabelle tenue à la salle ordinaire des séances le 5 Décembre 1927 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r P. E. Forget Maire et M^{rs} M^r les Conseillers Wilfrid Machabée Arthur Alarie M^{rs} Marinier Abald Marinier Gaspard Labelle formant quorum sous la présidence de M^r P. E. Forget Maire

Rest adonné et statué et le conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Wilfrid Machabée

Secondé par M^r Gaspard Labelle

Que les minutes du 8-14-21-30 Novembre soient acceptées et signées

Avis motion est donné par le Conseiller Abald Marinier qu'un Règlement sera proposé à la prochaine séance générale et sera proposé un R. fixant le taux de la Taxes Municipal pour l'année 1927 à 2cts dans la première

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller M^{rs} Marinier

Secondé par M^r Arthur Alarie

Que M^r Arthur Forget soit nommé Président à l'élection des Conseillers pour l'année 1928

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller M^{rs} Marinier

Secondé par M^r Arthur Alarie

Que le Secrétaire soit chargé d'écrire à la Dominion Rubber et la Canadian Quodrigle pour les faire des hausses de 1/2 pence en montant

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Alarie

Secondé par M^r Gaspard Labelle

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés

Moise Menard payable la Corporation

1-25

" Chalef Martin

50

Corp

1-60

Banque provinciale

50

Romeo Richard

20

Rivdon

50

adoptée

